

Compte rendu du Conseil d'Administration Lundi 26 janvier 2026

1) Participants, quorum et pouvoirs

- La liste des membres présents est en annexe
- Nouveau membre :
 - Christophe LEPAGNOL, directeur adjoint en charge de l'administration et des finances (arrivé le 15 janvier 2026).
- Quorum : atteint → la séance peut valablement se tenir.
- 3 pouvoirs annoncés (cf. liste des membres présents)

2) Approbations formelles

2.1 Vote du procès-verbal du CA du 24 novembre 2025

- Décision : Approuvé (sans remarque).

3) Rapport d'activité 2025

Présentation : Mme la Directrice

- Rapport réalisé de janvier à novembre par l'ancienne directrice, et complété pour novembre - décembre 2025 par la nouvelle directrice
- Contenus : formations (design graphique, image animée, typographie), partenariats, événements ; annexes quantitatives (fréquentation, mobilités internationales, provenances géographiques des étudiants).
- Point notable : conformité aux éditions précédentes ; pas de points sensibles soulevés.

Décision : Vote d'approbation du rapport d'activité.

4) Débat d'orientation budgétaire (DOB) 2026

Présentation : Mme la directrice

4.1 Situation générale et masse salariale

- Masse salariale ~77 % du budget (structure constante vs 2025), impactant fortement les marges de manœuvre opérationnelles.
- Équipes : mention d'un déséquilibre hommes/femmes (2x plus d'hommes que de femmes) incluant administratifs et PEA.
- Clarification analytique : nouvelle présentation distinguant le personnel mutualisé, indispensable pour lire l'allocation réelle par site (Waide Somme / Teinturiers).

4.2 Dépenses notables et optimisations

- Consommables (très élevés pour une école d'art) → piste d'optimisation : passer à des commandes annuelles plutôt que multiples commandes au fil de l'eau.
- Fluides : contrats renégociés (électricité, chauffage) → stabilisation/maîtrise des hausses.
- Entretien et ménage : optimisation possible, notamment dans l'usage des studios et appartement (accueil intervenants, équipe pédagogique).

4.3 Recettes, subventions et financement

- Amiens Métropole : contribution constante.
- DRAC : subvention supplémentaire confirmée.
- Baisses des dotations 2025→2026 :
 - - 75 000 € (région Hauts-de-France – formation continue, changement de dispositif) – perte structurelle.
 - - 38 000 € (exonération des frais d'inscription des étudiants boursiers) – impact recettes (compensation partielle par la DRAC)
 - Total pertes récurrentes estimées : - 113 000 €.
- Département : subvention non perçue depuis 2012 (rappel historique).

4.4 Résultat et investissement

- Excédent 2025 à préciser avec l'affectation du résultat. Le montant sera confirmé par Amiens Métropole après le vote du budget et au CA du mois d'avril.
- Prévisionnel investissement 2026 : impossible à finaliser sans affectation du résultat.
- Constat du fonctionnement financier : absence de subventions d'investissement (plus de ligne régionale) → pas de capacité à anticiper et planifier l'investissement sur plusieurs années. Difficulté pour réaliser une prospective et pour la préparation de l'entrée à la PIC ; pas d'outils de prospective (3/5/8 ans) utilisables en l'état.
- Excédents/réserves : mécanisme d'affectation tardif N+1 gênant la capacité d'ajustement intra-annuelle ; réserves de précaution > 100 000 € (chiffage précis à venir).
- Constat : asphyxie opérationnelle (impossibilité de réinjecter rapidement sur le cœur pédagogique, sorties, projets), nécessité d'outils analytique et pilotage plus fins.

4.5 Pistes structurantes (court terme / stratégie)

- Recherche active de financements complémentaires (ingénierie de projets ; partenariats 50/50 ; chapitre 65 fléché...).
- Mise en place d'une comptabilité analytique fine pour anticiper et prioriser (notamment dans le cadre des financements par projet et pour mieux anticiper et évaluer).
- Cible : réinscrire une ligne d'investissement et bâtir une trajectoire 3/5/8 ans (enjeu du poste du directeur adjoint – finances).
- Communication : déficit d'actions et de poste dédié ; enjeu renforcé à l'approche de la PIC (constat partagé par les écoles d'art de la région).

4.6 Recettes fléchées

- Chapitre 65 (recettes fléchées) : en augmentation attendue grâce aux financements projets (CVEC, Erasmus+, Culture Pro...).
- CVEC : passage d'un reversement 20 € → 46 € / étudiant ; ressource significative pour vie étudiante, bien-être, voyages, accès aux soins (cf. point 5 ci-dessous).

- Culture Pro : en 2025 → 25 000 € ; programme désormais ciblé alumni (N, post-diplôme "année 6" (studios, insertion), possibilités de résidences, etc
- Erasmus+ : mobilités étudiantes et enseignants (longues/courtes), à inscrire au chapitre 65.

Autres débats :

- Méthodologie et gouvernance : proposition d'instances satellites, notamment réunion des financeurs (région non présente au CA → l'adjoindre aux échanges pluriannuels fonctionnement/investissement) ;
- Saisine officielle du Président de Région pour désigner un représentant au CA (ou étudier une évolution statutaire) ; travailler la bonne "porte d'entrée" au niveau des interlocuteurs (ESR vs Culture) selon les financements visés ;
- Calendrier Amiens Métropole : construction de la PPI (printemps-automne ; vote possible fin d'année) → être prêts avec un recensement fin des besoins (notamment investissements PIC) ;
- Coopérations : croiser les dispositifs de la Métropole et de l'État (résidences, expositions, contenus pédagogiques) ; envisager la pluriannualité de certains engagements ;
- La PIC : chiffrage "fourchettes" du coût de déménagement en préparation (basse/médiane/haute), à partager prochainement en réunion des financeurs.

Décision : le CA acte la tenue du débat d'orientation budgétaire (vote formel réalisé).

5) Affectation CVEC (Contribution à la vie étudiante et de campus)

Présentation : Mme la directrice

5.1 Principes et usages fléchés

- **Accès aux soins** : téléconsultation (médecine générale et psychologie) type Care ; médecine préventive ; actions sensibilisation/prévention (addictions, VHSS, égalité, etc.) ;
- **Vie étudiante** : aménagement d'espaces conviviaux (notamment site des Teinturiers), soutien au BDE des deux campus (basculé CVEC), accueil et kit d'intégration, tutorat étudiants internationaux (8 % du public environ) ;
- **Transition écologique** : mise en place d'une récupérathèque, objectifs de réemploi (papier : cible 60 % récup / 40 % achat), partenariats entreprises pour récupération de matériaux ;
- **Ouverture et mobilité** : voyages d'études (studios de design/animation en Europe) – réactivés via CVEC ;
- **Précarité** : lutte contre la précarité menstruelle (distributeurs de protections périodiques) ;
- **Sports et culture** : soutien aux pratiques sportives et culturelles (dont la READ, projet foot inter-écoles d'art – 6 000 étudiants concernés au national).

Note : appel à projets CROUS complémentaire mobilisable pour soulager l'enveloppe CVEC (périodes multiples/an).

Décision : Affectation validée (liste-cadre exhaustive → évite des délibérations répétitives).

- Résultat : Adopté.

Actions et échéances

- (D) Planifier aménagements conviviaux (priorité Teinturiers) – T2.
- (D) Déposer des demandes de financements pour des projets au CROUS (calendrier identifié par Directrice - à suivre) – en continu

6) Grille tarifaire – Intervenants extérieurs (honoraires et vacations)

Envoyé en préfecture le 26/03/2026

Reçu en préfecture le 30/03/2026

Publié le



ID : 080-200027084-20260323-CA65ESAD01-DE

Présentation : Mme la directrice

6.1 Constat et principes

- A ce jour, il n'existe pas de grille formalisée ; tarifs négociés au cas par cas, 3–4 montants usuels → manque d'équité et lisibilité ;
- Volume : > 80 intervenants/an (prestations honoraires ou vacations salariées) ;
- Proposition : grille claire et unique, cohérente avec la réalité du marché, sans "décrochage" dissuasif ; ajout : remboursement des frais de transport A/R pour certains intervenants (nouveau).

6.2 Montants (référentiels de séance)

- Honoraires (prestation) :
 - 50 €/h (réf. base)
 - Journée 6 h : 300 € | Journée 7 h : 350 €
- Vacation (salariée) :
 - ≈ 231 € / jour (hors 10 % congés payés) → 38,5 €/h de base + CP.
- Remarques :
 - Clarification sémantique : éviter la confusion sur le terme "jury".
 - Exclusion explicite : "Hors jurys de diplôme (DNA/DNSEP)", régis par les barèmes ministériels (enveloppe déléguée aux écoles depuis l'an passé).

Décision : Grille adoptée avec mention "hors jurys de diplôme" ajoutée au document formalisé.

- Entrée en vigueur : 26 janvier (effet immédiat 2026 – gains maîtrisés cette année).

7) Prise en charge intégrale (100 %) abonnement train de la Directrice (besoins de service)

Présentation : Mme la directrice

- Contexte : le véhicule de service en boîte manuelle alors que la Directrice est titulaire d'un permis de conduire automatique ; mobilité vélo et train privilégiée ;
- Proposition : prise en charge intégrale de l'abonnement 350 € (et non 75 %) ;
- Décision : adopté (vote formel).

8) Service civique – agrément

Présentation : Mme la Directrice

- Objectif : accueillir 2 volontaires (un par site) – missions d'intérêt général : pédagogie, communication/valorisation, éco-gestes ;
- Coût établissement : 114,85 €/mois/volontaire ;
- Intérêt : opportunité sociale et soutien opérationnel (dispositif encore en vigueur).

Décision : adopté.

9) Convention "Psychologue du travail" – Centre de Gestion

Envoyé en préfecture le 26/03/2026

Reçu en préfecture le 30/03/2026

Publié le



ID : 080-200027084-20260323-CA65ESAD01-DE

Présentation : Directrice

- Objet : permettre l'accès (jusqu'à 6 h maximum) à un psychologue du travail pour des agents en difficulté (signalement CDG) ;
- Besoins actuels : 2 agents identifiés ;
- Décision : Adopté (convention-cadre validée).

10) Tarifs de vente – Publications et produits dérivés

Présentation : Mme la directrice

- Constat : production régulière (éditions, catalogues, magazines) jusqu'ici non vendus ; volonté de professionnaliser (rôle d'éditeur) ;
- Produits dérivés envisagés : écharpes, sweats, t-shirts (créations confiées aux étudiants), ventes lors des JPO et événements publics ;
- Proposition tarifaire : prix public dans une fourchette 100 % à 150 % du prix de revient ;
- Cas d'usage immédiat : catalogue "Biennale Exemple" (300 ex.), diffusion nationale (écoles d'art).

Décision : adopté.

11) Informations – Baux et conventions (Amiens Métropole / Vallée Idéale Développement / Occupants)

- Convention SPL Vallée Idéale signée (caducité à venir dès mise en place du nouveau bail) ;
- Schéma cible :
 - Bail Amiens Métropole ↔ Vallée Idéale Développement pour les parcelles 147 et 151 rue Dejean.
 - Conventions d'occupation (sous-location) Amiens Métropole ↔ occupants :
 - ESAD avec la formation Waide Somme (site "Orange/PIC" – parcelle 151)
 - « On a Marché sur la Bulle » (147) + « Bull Dog » + Éditions de la Gouttière (documents distincts)
- Principe financier : contribution en nature pour l'ESAD (pas de loyer/charges) ; valorisation des charges pour les autres occupants → recettes correspondantes (intégrées aux délibérations Métropole) ;
- Échéance : passage en bureau d'Amiens Métropole (dernière séquence du mandat) ; mise en place au printemps (quelques semaines après validation).

12) Ressources humaines – Mouvements

- Arrivée : Christophe LEPAGNOL, directeur adjoint administration et finances (remerciements, prises de contact à venir avec les services) ;
- Départ : Myriam TERCHANI ; Madame TERCHANI se voit adresser des remerciements unanimes.

13) Actualités et calendrier

- Journées Portes Ouvertes : 30–31 janvier (mobilisation générale) ;
- Paroursup : formulation des vœux jusqu'au 12 mars ; suivi des confirmations à venir ;
- Rendez-vous des écoles d'art (association Polaris) : 28 janvier à Tourcoing ;
- Mémoires :
 - WS : jury mémoires (dès le lendemain de séance) ;
 - DG : 10–12 février (5e années) ;
- Mobilités internationales – semestre 2 :

- 6 mobilités longues (Belgique, Corée du Sud, Lituanie, Allemagne)
- 4 stages (courts)
- 4 entrants (Allemagne, Portugal, Brésil – dont 1 à WS)
- 1 mobilité enseignant (Belgique, 1 semaine)
- ANdEA (association des 42 écoles) : refonte statutaire en discussion ; réunion 30 janvier 2026 ;
- La PIC (projet commun) :
 - Comité de suivi technique mensuel (Directrice ESAD + Pascal Mériot + Pascal Neveu) ;
 - Rencontre d'équipes : 6 février (déjeuner au FRAC) – 13 ESAD, 13 FRAC, ~10 OAMSLB ;
 - Comité de suivi opérationnel (Jérôme Olive) – mensuel ;
 - Saison "préfiguration La PIC" (6 rencontres) : 2 ESAD (dont Émilie Pigeard, César 2023), 2 FRAC, 2 OAMSLB ; cibles de lieux : MDA/Studio, cloître de Wailly (amphis), Maison du Théâtre, Auditorium SSIAP/Conservatoire – anticiper solutions de repli ;
 - Expérience visiteur au RDC → réunion dédiée (intégrer Virginie Delahaye – "industries créatives et culturelles") ;
 - Mise en place d'un comité artistique à La Pic (Directrice ESAD + Pascal Mériot + Pascal Neveu + Amiens Métropole) ;
 - Impératif de continuité d'offre au public (pas de "trou" entre expo FRAC, rendus ESAD, festival BD) ; possibilité d'installations de substitution (mapping, etc.) si besoin.

14) Clôture

- Remerciements de la Présidente
- La séance est levée

Le secrétaire de séance

La Présidente

Ulysse CHEVET

Anne PINON